

An aerial photograph of a large industrial port facility. In the foreground, there are stacks of colorful shipping containers (blue, red, orange) and several buildings with brown roofs. A river or canal flows through the area. In the background, there are large white storage tanks, more industrial buildings, and a large ship docked at a pier. The sky is clear and blue.

Les entreprises

*Contexte socioéconomique
et institutionnel du pays :
un contexte attractif pour
de nouveaux investisseurs.*

Configuration générale de l'économie ivoirienne

Comme la plupart des pays africains au sud du Sahara, l'économie ivoirienne est essentiellement basée sur l'agriculture. 1^{er} producteur mondial de cacao avec 40% de la production mondiale, 10^e producteur mondial de café (1^{er} producteur africain), la Côte d'Ivoire produit en outre d'autres cultures de rente⁽¹⁾. De même, elle occupe, dans le classement des ports maritimes, la place de 1^{er} port de transit d'Afrique de l'Ouest, 1^{er} port thonier, 2^e port à conteneurs d'Afrique (après l'Afrique du Sud). En outre, le pays détient 40% de la masse monétaire de la

Zone Franc Ouest. Son PIB est le 3^e en Afrique subsaharienne après l'Afrique du Sud et le Nigeria, et le 8^e du continent africain.

Hormis l'agriculture, le secteur industriel ivoirien connaît aussi un essor grâce à sa politique d'ouverture aux capitaux étrangers. Le secteur secondaire contribue pour 23% au PIB et le secteur tertiaire, 54%. Quant au secteur tertiaire, son développement est aussi remarquable⁽²⁾.

Tout ceci fait de la Côte d'Ivoire, un pays sans doute relativement « riche » au sein de l'Afrique au sud du Sahara. Mais comme plusieurs pays africains, la Côte d'Ivoire a connu, certes, des périodes fastes, mais aussi des périodes de récession économiques graves.

Cargo au mouillage à l'entrée du port.



(1) Elle est le 1^{er} producteur au niveau africain et 7^e producteur mondial d'huile de palme ; 1^{er} producteur africain et 7^e mondial de caoutchouc (hévéa) et 2^e producteur mondial de cola. Elle dispose également d'un sous-sol riche en minerais et minéraux, notamment le fer, l'or, le diamant, le manganèse, le gaz, le pétrole, etc.

(2) Il a contribué pour 41,3% à la formation du PIB en 1998 et employait 31% de la population active. Le commerce dominait avec 16% du PIB et le transport et les communications, 8,6%. (Source : PNUD 2000, Coopération au développement Côte d'Ivoire, Rapport 1998, Abidjan.)

• État général des investissements en Côte d'Ivoire

De neuf branches en 1960, l'industrie ivoirienne comprenait, en 2008, vingt-quatre branches d'activités regroupées en neuf grands secteurs.

Les industries agroalimentaires et chimiques se démarquent respectivement avec 33% et 28,5% du tissu industriel national.

Ces deux grands secteurs sont suivis par les industries de l'énergie électrique et l'eau ; des industries diverses et des industries des métaux de construction, avec respectivement 8,9%, 8% et 5,3% du tissu industriel national.

Enfin, les industries du bois, les industries du textile et de la chaussure, les industries mécaniques, automobiles, électriques et les industries extractives, représentent respectivement 5%, 4,6%, 3,9%, et 2,8% du tissu industriel national. En 2007, la Côte d'Ivoire totalisait 2402 entreprises industrielles de plus de dix salariés dont 1296 (54%) pour la branche agroalimentaire et pêche.

• Les mesures d'incitation mises en place par l'État

Le dispositif d'appui à l'entrepreneuriat est régi par un cadre institutionnel, réglementaire et juridique favorable au développement du secteur privé. Outre le ministère en charge de la promotion du secteur privé, cette architecture comprend les chambres consulaires, les Cours d'Arbitrage de Côte d'Ivoire et de l'OHADA ainsi que les structures d'appui comme CODINORM, l'ASE, le CEPICI, l'APEX-CI, et le LANEMA.

Ce dispositif est renforcé par un ensemble de mesures d'incitation à l'investissement prévues par le code des investissements, le code minier, le code des télécommunications, le code de l'environnement, le code du travail et toute une réglementation des affaires (consulter notre site internet www.fatom.org/reseau afin de disposer de tous ces textes institutionnels et juridiques).

À ce titre, des allègements fiscaux ont été consentis pour créer les conditions d'une relance durable du secteur privé. En effet, le taux d'imposition sur le BIC est réduit de 35% à 27% pour les particuliers et à 25% pour les entreprises et personnes morales. Quant à l'Impôt Minimum Forfaitaire (IMF), il est passé de deux à un million de FCFA (Annexe fiscale de 2006). En outre, dans le cadre de l'intégration économique sous-régionale, des réformes douanières, fiscales et sectorielles ont été initiées en faveur des entreprises.

Le secteur privé s'appuie également sur une main-d'œuvre qualifiée et jeune, ainsi que sur la disponibilité de matières premières et d'infrastructures économiques compétitives. À ces atouts s'ajoute l'existence d'un système financier en développement.

• L'ouverture vers l'extérieur et le contexte d'intégration régional

La Côte d'Ivoire est un pays dont les populations se distinguent par leur grande sympathie et leur grand humour. Par ailleurs, l'étroitesse du marché national, les besoins en devises pour financer son développement et le souci d'entretenir des relations apaisées avec le reste du monde ont amené l'État ivoirien à adopter une politique d'ouverture sur l'extérieur,

empreinte de libéralisme économique. Cette ouverture s'est matérialisée par l'adhésion du pays à plusieurs accords internationaux et organisations comme UEMOA, CEDEAO, UA, SEN SAD, OMC, ONU. En outre, la Côte d'Ivoire a offert l'hospitalité à plus de 26% de ressortissants non nationaux, provenant majoritairement de la sous-région. Elle abrite également plusieurs structures communautaires et nationales à vocation régionale comme le CAMPC, l'ARSTM, l'ENSEA, l'EFA, l'ESIE, l'IIAO, l'ICA, la BAD, la BRVM, l'ADRAO, l'Air Afrique et l'École des postes et Télécommunications qui ont connu des fortunes diverses. Aussi a-t-elle renforcé sa politique d'ouverture par la création, en 2000, d'un ministère en charge de l'intégration régionale et de la coopération africaine dont l'objectif fondamental est de raffermir les relations avec les autres pays d'Afrique, l'exportation de l'expertise de la SATMACI, du CNRA, du BNETD, de la SNDI, des produits comme l'énergie et le désenclavement des pays de l'interland dont le commerce extérieur est lié aux activités de nos différents ports.

• L'espace audiovisuel

L'espace audiovisuel comprend des chaînes de télévision publiques et privées et des chaînes de radio publiques, privées et de proximité. Sur le plan télévisuel, la première chaîne nationale couvrait 80% du territoire avant la crise de septembre 2002 tandis que la seconde chaîne émet dans un rayon de 100 km autour d'Abidjan.

À côté de ces chaînes publiques, un opérateur privé offre une chaîne cryptée qui permet d'accéder aux informations de plusieurs canaux étrangers. S'agissant de l'espace audio, le taux d'audition est de plus de 70%. Cette couverture est assurée par une vingtaine de stations dont deux nationales

à savoir «la Radiodiffusion ivoirienne» et «Fréquence 2», plusieurs radios de proximité et quatre radios internationales émettant en modulation de fréquence. Par ailleurs, la presse écrite compte une soixantaine de quotidiens, d'hebdomadaires, de mensuels, de bimestriels et de trimestriels.

• Le système financier

Le système financier comprenait au 31 décembre 2007 une Banque centrale (BCEAO), une Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), 21 établissements de crédits dont 18 banques commerciales et 3 établissements financiers, 31 compagnies d'assurances, 85 structures de microfinance, 43 bureaux de change manuel, 4 structures de transfert électronique de fonds, une Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et deux Caisses de sécurité sociale (CGRAE et CNPS).

• La transformation des produits agricoles

La Côte d'Ivoire est un pays dont 57% de la population vit en milieu rural. L'agriculture y représente l'activité principale avec 2/3 des recettes d'exportation et 2/3 des emplois. En revanche, la transformation à l'échelle industrielle des produits agricoles (matières premières, fruits, légumes, etc.), est encore très insuffisante pour absorber l'abondante production locale.

• Une abondance de main-d'œuvre

Les structures publiques ou privées, pourvoyeuses d'emplois salariés, ne peuvent absorber qu'une proportion relativement faible de la population en âge de travailler. En outre, les perspectives d'emploi de la jeunesse sont assez insuffisantes, qu'elle soit diplô-

mée de l'enseignement supérieur ou sans qualification. Le taux de chômage s'est accru entre 2002 et 2008, passant de 6,4% à 15,7%. Le chômage des jeunes de 15-24 ans est le plus important. Il était de 24,2% en 2008 et celui des 25-34 ans est de 17,5%. Le chômage touche plus les femmes que les hommes et est plus important en milieu urbain et particulièrement à Abidjan qu'en milieu rural. En effet, le taux de chômage des femmes est de 19,8% contre 12,1% chez les hommes. Il est de 33,2% à Abidjan, 27,4% en milieu urbain contre seulement 8,7% en milieu rural.

Les diplômés des différents cycles d'enseignement sont confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle. Selon l'Observatoire de l'Emploi de l'AGEPE, le taux de chômage des diplômés en 2002 était de 13% au niveau national. Il était de 27% pour les titulaires du bac, 25% pour ceux de la maîtrise et 22% pour ceux du CEPE. Pour ceux de la licence et du BEPC ces taux étaient respectivement de 19% et de 16%. De même, dans l'enseignement technique et la formation

professionnelle, ces taux sont relativement élevés pour les titulaires du BEP (53%) et du BTS (42%). Pour ceux du BT et du CAP, ces taux s'établissaient à 12,5% et 12,7%.

• Autres atouts pour les facilités d'approvisionnement et d'écoulement des marchandises

Au niveau du commerce intérieur, la Côte d'Ivoire s'est dotée depuis les indépendances d'un cadre juridique très solide pour un exercice fluide des activités. Ainsi, la loi n°62-214 du 26 juin 1962, définissant les unités de mesure et règlementant les instruments de mesure permet de soutenir clairement l'action de la métrologie dans le commerce.

Concernant la gestion des hydrocarbures, elle est assurée par des sociétés parapubliques dont la PETROCI qui a en charge le développement pétrolier, la SIR qui assure l'approvisionne-

Les femmes, très actives dans la production maraîchère.





Quai de déchargement
des matières premières.



Raffinerie du port.

ment régulier du marché national en produits blancs (pétroliers) de qualité et la GESTOCI qui a pour mission de constituer et de gérer les stocks-outils et de sécurité pour le compte de certains distributeurs. Depuis 2000, dans le cadre de contrats de partage de production, les travaux d'exploration et de production d'hydrocarbures se déroulent sur 19 des 28 blocs, en majorité offshore, que compte le bassin sédimentaire ivoirien. La production moyenne journalière en 2007 était de 48 370 barils pour le pétrole et de 134,980 millions de pieds cubes pour le gaz naturel.

«Grâce au règlement des problèmes d'ensablement du champ Baobab, la production pétrolière ivoirienne est passée de 16,5 millions de barils en 2008 à 18,6 millions de barils en 2009. Les réserves du pays sont évaluées à 100 millions de barils, et les explorations se poursuivent. Les réser-

ves du gisement pétrolifère du champ Jubilee situé à la frontière maritime entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, sont estimées à 1,8 milliards de barils.»

Extrait Jeune Afrique Spécial N° 3. 2010.

Les mines constituent un potentiel peu exploité. C'est la Direction Générale des Mines et de la Géologie (DGMG) du ministère en charge des mines et de l'énergie qui est responsable de la gestion du patrimoine minier. La principale société nationale parapublique SODEMI joue un rôle moteur dans la promotion du potentiel minier de la Côte d'Ivoire. Les sociétés privées les plus importantes en matière d'exploitation minière sont Randgold Resources Ltd, COMINOR, Equigold CI SA, Cluff Gold. Il existe également des entreprises artisanales ou semi-industrielles. Les travaux d'exploration minière étaient dans un

passé récent centrés sur l'or. Mais l'intérêt est aujourd'hui porté aussi sur le fer, le nickel, le manganèse, la bauxite, etc. La Société des Mines d'Ity (SMI) à Zouan-Hounien s'occupe de l'exploitation de l'or depuis 1991. En 2006, la quantité extraite a été de 1452 kg d'or brut contre 3576 kg en 2002. Cette baisse est liée à la cessation des activités sur la mine d'Angovia en 2004. À côté de ces exploitations industrielles, il existe l'exploitation artisanale et semi-industrielle de l'or dans les différentes régions du pays et de diamant à Séguéla et Tortiya pratiquée par des GVC ou des personnes physiques agréés. Le secteur minier dispose de potentialités estimées à plus de 3 000 millions de tonnes de fer, 390 millions de tonnes de nickel, 1 200 millions de tonnes de bauxite, 3 millions de tonnes de manganèse et 100 mille carats de diamant. Un vaste

domaine (Birimien) paléoprotérozoïque constitué de plus de 100 000 km² de sillons volcano-plutoniques et sédimentaires (la plus grande superficie en Afrique de l'Ouest) à fort potentiel de minéralisation aurifère vient consolider ces atouts, de même que l'ouverture prochaine des mines des Monts Yaouré (Angovia), de Iré et Tongon. La disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée ajoute aux ressorts de ce secteur.

Le secteur des transports ivoiriens comprend quatre sous-secteurs que sont le transport routier, le transport ferroviaire, le transport maritime et fluvio-lagunaire et le transport aérien.

Concernant le transport routier, la Côte d'Ivoire dispose de 82 000 km de route dont 6 514 km de voies bitumées comprenant une voie autoroutière de 142 km.

La production industrielle de l'or brut s'élève à 6546 kg en 2009, contre 2874 kg en 2008 et 1 451 kg en 2007. Ces chiffres vont atteindre plus de 10 tonnes avec la prochaine entrée en production de la mine de Tongon exploitée par Randgold Resources CI. Il faut inscrire dans le même registre le projet d'exploitation de la société Etruscan dont l'étude de faisabilité pour l'exploitation d'un gisement d'or à Agbaou (Divo) est estimée à 25 tonnes et le projet d'Occidental Gold dont l'étude de faisabilité porte sur environ 20 tonnes à Sissédougou (Tingrela).

Extrait Jeune Afrique Spécial N° 3. 2010.

Les champs en production ou en attente de développement sont estimés à 339 millions de barils de pétrole et à 1 240 milliards de pieds cubes de gaz naturel.

Le pays compte 33 blocs pétroliers, dont 19 blocs attribués à 11 compagnies pétrolières parmi lesquelles Affren, CNR, Foxtrot, Tullow, Vanco... 14 blocs pétroliers sont encore disponibles.

Extrait Jeune Afrique Spécial N° 3. 2010.

Activités portuaires dans le canal de Vridi.



Deux structures gèrent le réseau routier ivoirien. Ce sont l'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE) chargée de la maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de l'état des travaux d'entretien et de développement du réseau routier et le Fonds d'Entretien Routier (FER).

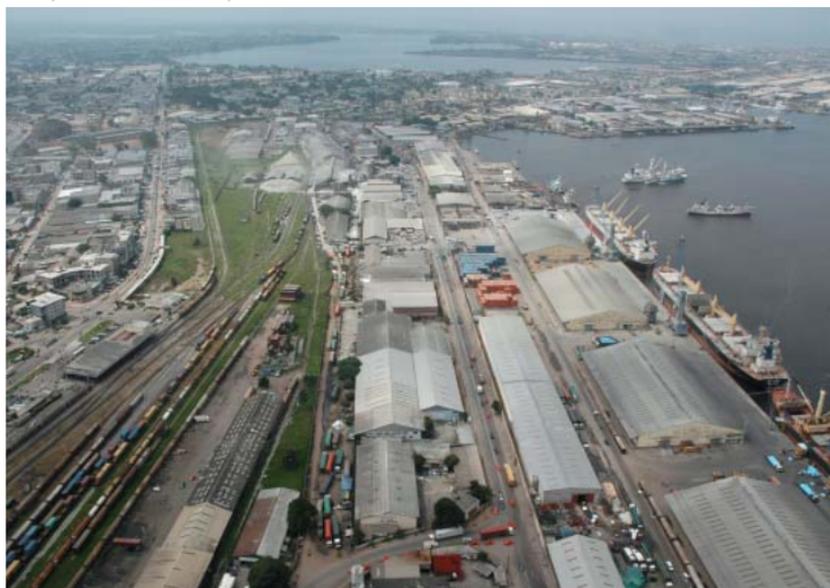
Le trafic international Sud-Nord-Sud comprend le corridor Abidjan-Ouagadougou et les axes Sud-Est (Abidjan-Aboisso-Noé-Ghana) et Sud-Nord-Est (Abidjan-Abengourou-Bondougou-Ghana).

La société de transport SOTRA n'exerce ses activités qu'à Abidjan. Son parc automobile était constitué de 795 autobus en 2007 et de 25 bateaux-bus permettant le transport de près de 8 millions de passagers. L'incapacité de la SOTRA d'assurer une demande de plus en plus en hausse a entraîné une désaffection des services publics au profit du transport informel notamment des «gbakas» avec environ 3 000 véhicules, des

«504» avec environ 6026 véhicules, des taxis-compteurs avec 8000 véhicules et des taxis communaux ou «wôrô-wôrôs» dont le nombre est estimé à 11971 véhicules. Dans les villes secondaires, le transport se résume à l'exploitation de taxis-ville dans un environnement informel. Pour le secteur fluvio-lagunaire, le transport se fait entre les zones de travail (Plateau et Treichville) et les lieux d'habitation (Yopougon, Attécoubé, Cocody, Koumassi, etc.). En plus des bateaux-bus de la SOTRA, 35 pinasses assurent le transport quotidien d'environ 20000 personnes par jour, dans des conditions précaires d'insécurité.

Au niveau du transport maritime et fluvio-lagunaire, la Côte d'Ivoire dispose d'une façade maritime de plus de 500 km et de deux ports en eaux profondes, notamment le Port Autonome d'Abidjan et celui de San Pedro. Le Port Autonome d'Abidjan réalise 85% des recettes douanières nationales et représente 90% des échanges extérieurs du pays.

Transport des conteneurs par voie ferroviaire.



Concernant le transport ferroviaire, un tronçon de 630 km de rails (à une voie à l'exception de 17 km à double voie dans la ville d'Abidjan) relie la Côte d'Ivoire au Burkina Faso. Ce rail passe par sept villes de la Côte d'Ivoire, avec 35 gares et 18 haltes. L'exploitation des infrastructures ferroviaires est confiée à la SITARAIL.

Au titre des transports aéroportuaires, la Côte d'Ivoire compte 20 aérodromes et 3 aéroports ouverts à la circulation publique dont ceux d'Abidjan, de Yamoussoukro et de Bouaké qui ont un statut international.

• Les problèmes qui freinent les investissements, notamment les investissements locaux

Les efforts d'industrialisation du pays sont freinés par l'insuffisance de la compétitivité des produits manufacturés et la prédominance de la concurrence imparfaite, par la saturation des zones industrielles existantes et l'absence de création de nouvelles zones industrielles et l'utilisation des réserves industrielles au profit des constructions d'habitation. Le développement du secteur industriel est également confronté aux problèmes de contrebande et de contrefaçon, l'insuffisance de promotion et de financement des PME/PMI, ainsi que par l'absence de vision stratégique dans l'implantation de nouvelles industries et dans la conquête des marchés sous-régionaux et étrangers.

La contribution du secteur tertiaire à la croissance économique se bute aux contraintes majeures de certains services marchands, telles le caractère informel du transport terrestre et du commerce, la désorganisation du circuit de distribution, la dégradation

et l'insuffisance des infrastructures du transport ferroviaire le faible accès des populations aux services bancaires et un secteur touristique peu développé, la détérioration du climat de confiance entre le secteur privé et l'État, etc.

Quant à la consommation, elle est affectée par le faible niveau de revenu lié à l'insuffisance de la mise en œuvre de la politique d'emploi. Au niveau des prix, le manque de transparence dans la fixation des prix et l'absence de politique de concurrence gênent souvent les actions visant la maîtrise de l'inflation.

Les formalités relatives à la création et à la vie d'une entreprise en Côte d'Ivoire

• Les formalités administratives

Tout promoteur, désireux d'acquiescer un terrain en vue d'y exercer une activité industrielle ou artisanale doit s'adresser au CEPICI pour y retirer les fiches de renseignement, la fiche d'identification de la future entreprise et la lettre type de demande de terrain à usage industriel ou artisanal. Le CEPICI, (Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire) est rattaché à la Primature et situé à l'immeuble CCIA au Plateau au 5^e étage.

Les formalités relatives à la vie de l'entreprise sont assurées par le CEPICI qui constitue pour l'investisseur, grâce à son guichet unique de l'investissement, une seule porte d'entrée en direction des organismes et administrations intéressées par l'accomplissement de ces formalités. Le guichet

unique de l'investissement se charge d'accomplir, à la place de l'investisseur, les formalités répétitives et fastidieuses qu'impose la vie de l'entreprise. Ces formalités concernent la constitution de l'entreprise, son implantation (obtention d'un terrain industriel ou artisanal, obtention du permis de construire, obtention de services divers tels le téléphone, l'eau courante à usage domestique ou industriel, l'électricité, les facilités de stockage, etc. sa modification et sa dissolution.

Pour la création d'une succursale en Côte d'Ivoire, les pièces à fournir sont les suivantes :

- 3 copies enregistrées des statuts de la société mère ;

- 3 copies des statuts de la société mère traduits en français, soit en Côte d'Ivoire par un traducteur agréé en Côte d'Ivoire, soit dans le pays d'origine de la société mère, et dans le cas échéant, obtenir un cachet de l'Ambassade de Côte d'Ivoire dans ce pays ;

- 8 copies en français du procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires ou du Conseil d'Administration, contenant les mentions suivantes :

- décision d'ouverture d'une succursale en Côte d'Ivoire ;
- nom de la succursale ;
- objet de la succursale ;
- le pouvoir et le nom du Directeur ;
- adresses géographique et postale si possible ;

- copie du registre de commerce de la société mère ;

- copie d'une pièce d'identité du Directeur de la succursale (ou du passeport) ;

- déclaration fiscale d'existence au Centre des Impôts de la Commune (pour obtention du numéro de compte contribuable) ;

NB : Après deux ans d'existence, la succursale doit se transformer en une société de droit ivoirien, c'est-à-dire se constituer soit en une SARL, soit en une SA par exemple. Par ailleurs si la succursale est appelée à réaliser un chiffre d'affaire, elle doit, dans ce cas, se faire enregistrer au centre des impôts de la commune d'accueil afin de s'acquitter de ses droits d'impôts.

• Les coûts des investissements en Côte d'Ivoire

Le CEPICI dispose d'un document intitulé le «Guide du coût des facteurs», disponible en format électronique PDF. Ce document disponible et accessible à tous les investisseurs nationaux ou étrangers, fait le point des coûts afin d'aider l'investisseur dans sa décision d'investir. Ce document donne un aperçu clair de la compétitivité de tous les coûts fixes et des coûts variables (d'implantation et de fonctionnement des entreprises), par rapport aux autres pays de l'UEMOA, de la CEDEAO et même des autres pays du continent africain. Toutefois, nous résumons les prix des terrains dans le tableau ci-contre.



Becc de perroquet.

Tableau des prix des terrains en Côte d'Ivoire

RUBRIQUES	PRIX OU LOCATION (BAUX) FCFA/m ²
Prix d'aliénation des terrains*	1 000 à 1 500 FCFA/m ²
Prix coûtant du terrain équipé**	4 500 à 6 500 FCFA/m ²
Prix du marché libre	8 000 à 20 000 FCFA/m ²
Prix « fiscal »	de 4,5 % à 6,5 % de la valeur vénale
BAUX EMPHYTEOTIQUES : 1° Baux concédés par l'État : Zones industrielles de VRIDI (30 ans consécutifs et renouvelables) Zones industrielles de Koumassi (30 ans) Zones industrielles de Yopougon (Zone SVI) Zones industrielles de Yopougon (Zone SCU) Zones industrielles de Yopougon (Extension)	100 FCFA/m ² /an 65 FCFA/m ² /an 165 FCFA/m ² /an 100 FCFA/m ² /an 100 FCFA/m ² /an
2° Baux concédés par les Ports autonomes : ABIDJAN (30 ans pour les gros investissements) - Hors zones douanières - Zones sous-douane : + magasins cales + magasins simples + Terre-plein pavés (pour l'entreposage de conteneurs) + Terre-plein 1 ^{re} zone (limite du magasin) + Terre-plein 2 ^e zone (derrière magasin) SAN PEDRO (30 ans) : - Zones sous-douane (bitumées ou pavées) 1 ^{re} zone 2 ^e zone - Zones hors douanes : 3 ^e zone 4 ^e zone	30 FCFA à 50 FCFA/m ² /an 20 FCFA/m ² à 160 FCFA/m ² - 600 FCFA/m ² - 5 540 FCFA/m ² /an 3 500 FCFA/m ² /an 3 200 FCFA/m ² /an 2 500 FCFA/m ² /an 1 550 FCFA/m ² /an 2 400 FCFA/m ² /an 1 500 FCFA/m ² /an 575 FCFA/m ² /an 280 FCFA/m ² /an
VILLES DE L'INTÉRIEUR (sauf SAN PEDRO) SAN PEDRO (hors port autonome et quel que soit l'usage)	30 FCFA à 50 FCFA/m ² /an 20 F/m ² à 160 FCFA/m ²

* Le loyer est payable annuellement et le prix unitaire est exprimé en FCFA/m²/an.



• Le code des investissements

Le code des investissements de la loi ivoirienne n°95-620 du 03 août 1995, complété successivement par les décrets n°95-712 du 13 septembre 1995, n°97-230 du 16 avril 1997 et l'arrêté n°121 du 22 décembre 1995 est un code OUVERT à tout investisseur, constitué sous forme de société ou d'entreprise individuelle, de nationalité ivoirienne ou étrangère, résidant ou non, est éligible aux différents régimes mis en place, dès lors qu'il remplit les conditions. Ce code est également très incitatif, transparent (aucune discrimination) et facile d'accès du fait de la simplicité et de la rapidité des procédures.

Il existe deux régimes d'incitation distincts : le régime de la déclaration des investissements et le régime de l'agrément à l'investisseur.

De plus le code des investissements offre les garanties suivantes :

- traitement égalitaire entre investisseurs nationaux et étrangers ;

- libre transférabilité hors Côte d'Ivoire, des revenus de toute nature générés par l'investissement, y compris le cas échéant, les bonis de liquidation ;

- recours judiciaire, arbitral ou administratif que l'investisseur jugera bon de mettre en œuvre pour le règlement des différends qui naîtraient de son application entre les personnes étrangères de la république de Côte d'Ivoire, y compris la saisine du Centre International pour le Règlement des Différends Relatifs aux Investissements (CIRDI) ;

- recours administratif porté directement devant une Commission spécialement créée à cet effet, la Commission Nationale pour la Promotion des Investissements (COM-

INVEST), dont la mission est de veiller au respect du code des investissements et notamment des délais.

• Gestion de la dette extérieure et politiques sociales sous l'initiative PPTÉ

La tenue des élections présidentielles et des autres qui s'en suivront constituent les éléments-clés qui garantiront le retour à la normale et seront capitaux pour la mise en œuvre du programme économique et financier de la Côte d'Ivoire. Les différents indicateurs économiques ont connu une hausse, en témoigne le taux de croissance qui a été de 3,8% en 2009 contre 2,3% en 2008. Ces résultats ont pu être atteints grâce à un programme économique et financier complet sur des domaines comme la dette extérieure et les politiques sociales.

Gestion de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire

Au titre du service de la dette, le gouvernement a signé des accords avec la majeure partie de ses créanciers. Le 15 mai 2009, les créanciers du Club de Paris ont convenu avec le gouvernement d'un accord de restructuration signé selon les termes de la rencontre de Cologne (Allemagne). À la mi-mars 2010, douze accords bilatéraux ont été signés sur un total de quatorze. Ils conduisent à l'annulation immédiate de 513,7 milliards de Francs CFA de dette.

La dette du Club de Paris (arriérés à fin mars 2009 et échéances courantes de 2009-2012) passe de 2216 milliards de FCFA à 149,4 milliards de FCFA, soit une diminution de 93,4%. Les créanciers de Paris se sont engagés à accorder la part restante de l'allègement de dette prévue dans le cadre de

l'initiative PPTTE dès l'atteinte du point d'achèvement.

Avec le Club de Londres, un accord a été signé pour la restructuration de la dette privée, le 28 septembre 2009 à Paris.

La Banque Européenne d'Investissement (BEI) a signé le 19 mai 2009 un accord de restructuration et de rééchelonnement de 18,8 milliards sur 7 ans dont 3 ans de délai de grâce et a octroyé une subvention de 3,9 milliards pour le remboursement de la dette de la Côte d'Ivoire.

Pour la Commission de l'Union Européenne et au titre du Fonds Européen de Développement (FED), 16,4 milliards d'arriérés dus au 31 mars 2009 suite à l'accord conclu le 7 décembre 2009 ont été annulés.

Pour les autres dettes commerciales, des discussions sont engagées avec les créanciers commerciaux sur leur restructuration. Ces traitements sont comparables aux termes de l'accord conclu avec le Club de Paris et l'accord préliminaire avec le comité de coordination des créanciers privés (Club de Londres). Par ailleurs, un montant de 6,2 milliards d'arriérés accumulés a été payé au premier trimestre de 2010 sur le service de la dette extérieure, en novembre 2009.

Politiques sociales, mise en œuvre du DSRP

Dans le cadre du programme économique et financier, le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) a été adopté en Conseil des Ministres le 26 mars 2009 et le Conseil National de Suivi de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) a été créé par décret en août 2009.

Estimées à 1 391,5 milliards, les actions prioritaires du DSRP que sont :

- l'assainissement du cadre macro-économique ;

- la promotion du secteur privé et le soutien au développement rural ;

- l'amélioration de l'accessibilité équitable et de la qualité des services sociaux de base ;

- la décentralisation ;

- la promotion de la bonne gouvernance et le renforcement des capacités ;

- le renforcement de la sécurité des personnes et des biens ;

ont été inscrites au budget 2009 et ont été exécutées à 88,3% pour un montant de 1228,4 milliards ; les dépenses d'investissement constituant 68,3% soit 247,2 milliards.

La mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté s'est traduite par l'orientation du budget vers les dépenses pro-pauvres (dépenses relatives à l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement).

Les dépenses pro-pauvres budgétisées à 838,8 milliards ont été exécutées à hauteur de 843 millions, dont 533,1 millions pour l'éducation soit une hausse de 7,1% par rapport à 2008. Les dépenses dans le secteur de la santé sont de 118,4 milliards soit une hausse de 20,3% par rapport à 2008. Des constructions, des réhabilitations de centres de santé et des recrutements d'agents ont participé à l'amélioration du taux d'accouchement qui était de 63,2% en 2008 contre 64,5% en 2009.

La Pharmacie de la Santé Publique (PSP) a reçu 8,6 milliards de FCFA dont un reliquat de fin 2009 sera apuré en 2010. De plus, une dotation complémentaire de 3 milliards a été apportée au budget. Dans le domaine de l'éducation, les taux de réhabilitation et les constructions de salle de classe ont ramené le ratio élève/maître à 45 élèves en 2009. Il faut signaler que

le Gouvernement a mis un accent particulier sur la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures appelées «les déclencheurs», notamment dans le domaine du social. Ce sont, entre autres, l'augmentation du nombre d'accouchements assistés par du personnel qualifié sur le plan sanitaire pour le porter à 65% en moyenne. Sur le plan éducatif la distribution à 90% des écoliers inscrits dans des écoles primaires publiques de trois manuels (français, mathématiques et éducation civique et morale) et la publication de

données sur la dette extérieure. Les autorités veulent mettre en œuvre toutes ces actions en vue d'obtenir des bailleurs une réduction considérable de la dette ivoirienne dans l'optique d'assainir les finances publiques. Les économies qui seront réalisées du fait de l'annulation de la dette seront consacrées en priorité aux dépenses sociales et aux dépenses d'investissement prévues dans le DSRP.

Anselme Boko (Journal Mensuel Côte d'Ivoire Info)

Tableau résumé du code des investissements

AVANTAGES FISCAUX CONSENTIS	Régime de la déclaration d'investissement (uniquement réservé à la création d'activité Montant inférieur à 500 millions de FCFA)	Régime de l'agrément à l'investissement Montant supérieur à 500 millions de FCFA	
		Création d'activité	Développement d'activité
Exonération de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux (BIC) ou sur les bénéfices non commerciaux (BNC), pendant 5 ans ou 8 ans	OUI	OUI	NON
Exonération de la patente et licence, pendant 5 ans ou 8 ans	OUI	OUI	NON
Application d'un droit d'entrée unique et préférentiel de 5% sur les équipements, les matériels et le premier lot de pièces de rechange importé	NON	OUI	OUI
Exonération de la contribution foncière des propriétés bâties accordée exclusivement aux investissements supérieurs à deux milliards, pendant 5 ans ou 8 ans	NON	OUI	NON

<p>Exonération de la TVA sur les matériaux de production industrielle destinés à une activité exonérée de TVA et de prestation en matière de santé (secteurs de l'imprimerie, de la boulangerie, de l'industrie pharmaceutique, fabrication des engrais et fabrication des aliments de bétail.)</p>	<p>NON</p>	<p>OUI</p>	<p>OUI</p>
<p>DURÉE DES AVANTAGES</p>			
<p>Zone A : Département d'Abidjan (5 ans) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 premières années : exonération totale • 4^e année : exonération de 50 % • 5^e année : exonération de 25 % 	<p>OUI</p>	<p>OUI</p>	<p>NON</p>
<p>Zone B : Intérieur du pays (8 ans) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 premières années : exonération totale • 7^e année : exonération de 50 % • 8^e année : exonération de 25 % 	<p>OUI</p>	<p>OUI</p>	<p>NON</p>
<p>CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ</p>	<p>Réaliser une opération de création d'activité (nouveau projet) dans tous les secteurs à l'exception des secteurs bancaire et financier, du bâtiment et des travaux publics, du commerce et des transports. À cette exception s'ajoutent les activités de conditionnement de café, de cacao et de la première transformation du bois. * Tenir une comptabilité régulière conforme au plan comptable ivoirien ; * Être soumis à un régime réel d'imposition.</p>		<p>Réaliser des opérations de création ou de développement d'activité dans tous les secteurs, à l'exception des secteurs bancaire et financier, du bâtiment et des travaux publics.</p>

• Le droit du travail en Côte d'Ivoire

Le droit du travail en Côte d'Ivoire résulte de la loi n°95-15 du 12 janvier 1995, portant Code du Travail et de textes subséquents. Le Code du Travail poursuit un triple objectif :

- ▶ Permettre à l'entreprise de satisfaire ses besoins en main-d'œuvre et d'être compétitive.
- ▶ Préserver les droits fondamentaux des salariés.
- ▶ Réhabiliter l'entreprise et confirmer sa place croissante dans le processus de développement économique et social de par ses capacités de création de richesses et d'emplois.

Loi complète à télécharger sur le Site web CEPICI :
<http://www.cepici.net>

• Quelques références

◆ PME MAGAZINE, Premier Magazine Économique ivoirien.

◆ Salon international des entreprises et industries de Côte d'Ivoire : Depuis 2007, ce salon organisé chaque année par PME magazine offre une opportunité aux entreprises de promouvoir leurs activités.

◆ Contact du CEPICI :
 – BPV 152, Abidjan 01
 – Tél. plateau : (00225) 20 21 40 70 et fax : (00225) 20 21 40 71
 – Tél. Cocody : (00225) 22 44 45 35 et fax : (00225) 22 44 28 22
 – Site Internet : <http://www.cepici.net> ;
 – E-mail : cepici@aviso.ci

◆ Quelques adresses utiles de la commune de Port-Bouët :
 – Tél. mairie : 21 27 86 07
 – Adresse mairie : 12 BP 94 Abidjan 12

– Tél. commissariat : 21 58 68 08
 – Tél. trésor : 21 27 26 50
 – Tél. Impôt : 21 27 57 08
 – <http://www.ivoirecommune.com/commune.php?com=31>

◆ Quelques adresses utiles de la commune de Koumassi :
 – Tél. mairie : 21 36 38 86
 – Adresse mairie : 09 BP V 24 Abidjan 12
 – Tél. commissariat : 21 36 41 41/13 25
 – Tél. trésor : 21 36 51 98
 – Tél. impôt : 21 36 42 72
 – Site web de la commune : <http://www.ivoirecommune.com/commune.php?com=35>

• Régime fiscal des dons

La législation fiscale tient compte dans certaines conditions des dons effectués au profit des œuvres d'intérêt général. Cette déduction peut s'effectuer à deux niveaux :

– au niveau de la détermination du revenu global, regroupant les différents impôts cellulaires (IGR).

– au niveau de la détermination du revenu catégoriel que constituent les bénéfices industriels et commerciaux (BIC) ;

Au niveau de l'IGR

(Article 241 du CGI)

À condition de ne pas avoir été déduites au niveau de la détermination des revenus catégoriels pour l'imposition aux impôts cellulaires, sont déductibles du revenu global des charges suivantes (art. 241 du CGI) :

– les versements effectués au profit des associations reconnues d'utilité

publique et visés à l'article 18 G du CG. Il s'agit des versements :

- aux associations sportives ;
- aux organismes de recherche scientifique ;
- aux associations et organismes œuvrant dans le domaine de la Santé publique et de l'Action sociale ;
- ainsi qu'aux associations œuvrant dans le domaine de la culture et de l'enseignement.

La déduction s'effectue dans la limite de 10 millions de FCFA par an.

Le contribuable doit joindre à sa déclaration les pièces justificatives BIC (article 18-G du CGI)

Les dons et les libéralités ne sont pas déductibles. Toutefois, sont déductibles dans les limites indiquées ci-après les versements effectués au profit :

- d'associations sportives reconnues par le ministre de la Jeunesse et de Sports et désignées par arrêté conjoint du ministre de l'Économie et des Finances et du ministre de la Jeunesse et des Sports ;
- d'organismes de recherche scientifique désignés par arrêté conjoint du ministre de l'Économie et des Finances et du ministre de la Recherche scientifique ;
- d'associations et organismes œuvrant dans les domaines de la Santé publique et de l'Action sociale, désignés par arrêté conjoint du ministre chargé des Finances et du ministre de la Santé et de la Protection sociale ;
- aux associations œuvrant dans le domaine de la culture et de l'enseignement reconnues par le ministre de la Culture ou de l'Enseignement et

désignées par arrêté conjoint du ministre de tutelle concerné ;

- de l'État ou de ses démembrements dans les domaines de l'éducation, de la santé ou des infrastructures collectives, jusqu'au 31 décembre 2010 (art. 1^{er} - 12/ de l'annexe fiscale 2006 ; art.5, annexe fiscale 2008).

L'exonération concerne les dons consentis dans les domaines susvisés à l'État et à ses démembrements sur l'ensemble du territoire national. Avant l'entrée en vigueur de l'annexe fiscale 2008, seuls les dons consentis dans les zones ex-assiégées étaient visées par l'exonération.

Les versements effectués sont déductibles en général en ce qui concerne les entreprises, dans la double limite suivante :

- 2,5% du chiffre d'affaires ;
- 200 millions par an.

Le coût de réalisation des routes, pistes rurales, hôpitaux, dispensaires, écoles et châteaux d'eau réalisés par les entreprises privées au profit des collectivités territoriales ou des populations sont également déductibles des résultats de ces entreprises, dans la double limite de 3% du chiffre d'affaires et de 500 millions de FCFA par an.

Le bénéfice des dispositions précitées est subordonné à la condition que soient jointes à la déclaration des résultats les pièces justificatives attestant du montant et de la date de chaque versement, ainsi que de l'identité du bénéficiaire. À défaut, les sommes déduites sont réintégrées d'office au résultat imposable.

S'agissant des dons d'ouvrages d'utilité publique, il devra également être joint à la déclaration de résultat une preuve de leur réception par l'État ou une collectivité territoriale.

Présentation de la commune de Port-Bouët/Vridi

Port-Bouët est l'une des 10 communes de la ville d'Abidjan. Elle abrite environ 211 658 habitants (dont 5 520 de jeunes de moins de 25 ans). La commune est dirigée depuis plus de 20 ans par le maire Hortense Aka-Anghui, ancien ministre de la Promotion de la femme. Elle s'étend le long du littoral, sur une dizaine de kilomètres au-delà du canal de Vridi. Port-Bouët porte le nom du commandant Bouët Villaumez. Le wharf draine depuis sa création, vers 1930, une grosse activité de manutention des marchandises. Le célèbre phare de Port-Bouët qui balaie la mer sur un rayon de mille marin est un des repères-clés pour les touristes. Port-Bouët abrite également le 43^e bataillon (précédemment 4^e bataillon) français d'Infanterie Marine. La commune a cédé le port maritime à Treichville à cause du canal mais elle demeure la porte d'Abidjan par ex-

cellence car abritant l'aéroport international d'Abidjan (code AITA : ABJ). Selon l'adjoint au maire M. Traoré Karim, au titre des opportunités actuelles qu'offre la commune aux investisseurs, la commune représente la frontière aéroportuaire de la Côte d'Ivoire. Elle abrite une zone industrielle très dynamique. Port-Bouët dispose de plusieurs hectares de terrain vierges sur la route de Grand-Bassam. Ses atouts majeurs sont ses belles plages et ses superbes hôtels et restaurants en bordure de mer. Mais elle dispose encore de 12,5 km de bordure de mer pouvant être exploités pour l'implantation de sites touristiques. *La mairie encourage toutes les initiatives privées. Cela passe par les rabais sur les prix des terrains achetés pour l'implantation d'entreprises ou la signature de partenariat*, comme c'est le cas entre la mairie de Port-Bouët et la société de construction immobilière SOPIM.

Vridi est un quartier de la commune de Port-Bouët. Elle s'étend sur la bande lagunaire, entre la lagune et l'océan Atlantique et regroupe l'essentiel des plages d'Abidjan. De plus, depuis la

Zone industrielle de Port-Bouët.



création du port en 1950, les usines et entrepôts se sont multipliés à Vridi, faisant de ce sous-quartier de Port-Bouët, la principale zone d'emplois d'Abidjan.

Présentation de la commune de Koumassi

La commune *Koumassi* s'étend sur une superficie de 11,8 km² et abrite 317 562 habitants. Elle est dirigée par le maire M. N'DOHI Yapi Raymond. Selon le premier adjoint au maire, Koumassi est une cité cosmopolite de diverses nationalités et d'origines culturelles diverses. Elle abrite plusieurs infrastructures socioéducatives et sanitaires et dispose d'une bibliothèque riche et accessible à tous ; d'une maison de jeunes et d'un complexe sportif. Notons que seulement deux complexes sportifs fonctionnels existent à ce jour en Côte d'Ivoire : le complexe sportif de Yopougon et celui de Koumassi. La commune de Koumassi a également en chantier l'un des plus beaux hôtels de ville de la Côte d'Ivoire. Au titre des opportunités qu'offre la commune, il est à noter que Koumassi est une presqu'île



Zone industrielle de Vridi.

dotée d'une zone industrielle et limitée par un bord lagunaire. Ce bord lagunaire a besoin d'être traité de manière à y implanter des sites touristiques. La zone industrielle offre également d'énormes possibilités aux investisseurs désireux d'y implanter des unités de production. Il existe aussi des opportunités pour les promoteurs immobiliers désireux d'élaborer des programmes de restructuration des quartiers précaires, l'habitat précaire occupant 26% de la surface habitée de Koumassi. L'habitat est implanté sur environ 45% de la surface communale. De plus, Koumassi est située à environ 5 minutes du port autonome d'Abidjan, de l'aéroport et du Plateau (centre des affaires en Côte d'Ivoire). Cette position géographique (médiane) fait d'elle un point d'attraction pour les opérateurs économiques.



Zone industrielle de Koumassi.

Quelques grandes entreprises à travers Abidjan

Nous devons signaler que les entreprises présentes dans ce guide avec des pages publicitaires sont solidaires et partenaires de la Fondation Atef Omais et par conséquent contribuent au développement social de la Côte d'Ivoire.

La Fatom (Fondation Atef Omais) remercie ces entreprises qui participent également au financement de ce guide, et l'intégralité des bénéfices et droits d'auteur seront investis dans des œuvres sociales pour les populations les plus défavorisées.

Les entreprises du Plateau

1. Sitarail

Transport ferroviaire de personnes et de marchandises.

B Clozel, Résidence Mémanou
Tél. : (225) 22 43 10 44 • Fax : 22 43 05 44

2. BIAO

8-10 av. Joseph Amona, 01 BP 1274 Abidjan 01
Tél. : (225) 20 20 07 20 • Fax : 20 20 07 00
E-mail : info@biao.ci • Site web : www.biao.ci

3. L'Œnophile

Votre Prestigieuse sélection de grands crus.

Parking Froid industriel
Tél. : (225) 07 07 30 01 • (225) 20 21 31 93
Fax : 20 21 88 95
Site web : www.oenophile.ci

4. BOA

Banque Of Africa

Angle av. Terrasson de Fougères et rue Gourgas
Tél. : (225) 20 30 34 00
Site Web : www.boacoteivoire.com
E-mail : information@boacoteivoire.com

5. EUROFIND PARTICIPATION

Construire la Côte d'Ivoire de demain.

24, bd Clozel, Immeuble Sipim, Plateau
Tél. : +225 20 22 80 67
Fax : +225 20 22 81 14
E-mail : eurofind@africaonline.co.ci

6. Allianz

Assurance avec vous de A à Z.

2 bd Roume • Tél. : 20 30 40 00/70
Fax : 20 30 40 01/71
E-mail : allianz.coteivoire@allianz-ci.com
Site Web : www.allianz-coteivoire.com

Changer l'avenir



B-Web



Distributeurs



Transferts

Le Groupe BANK OF AFRICA vous accompagne au quotidien et contribue à améliorer votre avenir.

Nos banques proposent de nombreux services, pour les particuliers comme pour les entreprises.

Renseignez-vous dans nos agences.



Tom Tom Illustrations © M. Grieford, J. Bourne : © Fotostarch

La vie en couleurs



BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE
Abidjan Plateau, Angle Avenue Terrasson de Fougères et Rue Gourgas
01 BP 4132 – Abidjan 01 – CÔTE D'IVOIRE
Tél. : (225) 20 30 34 00 – Fax : (225) 20 30 34 01
Swift : AFRICIAB – Email <information@boacoteivoire.com>
www.boacoteivoire.com

Groupe EUROFIND

Nous aidons à construire la Côte d'Ivoire de demain



DIRECTION GROUPE



EUROFIND
PARTICIPATION

EUROFIND PARTICIPATION

Direction, Assistance
& développement
du groupe

SA au capital de
1 000 000 000 FCFA

24, RD COCOTEL, PLATEAU
01 BP 3622 Abidjan 01

Tél. : + 225 20 22 80 67
eurofind@eurofind.ci

ACIER



SOTACI SOCIÉTÉ DE TUBES ACIER ET ALUMINIUM EN CÔTE D'IVOIRE

Fabrication de fer à béton, tubes,
profilés, tôles, tréfilerie,
baguettes de soudure
outils agricoles, fûts.
Fabrication et montage de
produits du cycle ()

SA au capital de
3 460 960 000 FCFA

Z.I de VOPOUGON
01 BP 2747 Abidjan 01

Tél. : + 225 23 51 54 54
sotaci@sotaci.co.ci

Filiales

Bénin : SOTABENIN
Cameroun : SCDM
Mali : SOTAMALI
Togo : STIL

ACIERIE



ACIERIES DE CÔTE D'IVOIRE

Fabrication d'acier
et de produits
métallurgiques.

SA au capital de
1 500 000 000 FCFA

Z.I de VOPOUGON
01 BP 3622 Abidjan 01

Tél. : + 225 23 50 17 54
acieries@acieries.co.ci

PVC



SCCI SOCIÉTÉ POUR LE COMPOUNDAGE EN CÔTE D'IVOIRE

Fabrication de
compound PVC,
mélanges maîtres
colorés, vernis diluants
et encres.

SA au capital de
1 800 000 000 FCFA

Z.I de VVCI
01 BP 3622 Abidjan 01

Tél. : + 225 21 27 43 48
scci@scci.ci

Filiales

Nigeria : SCN, APEX
Sénégal : SSPC

PRODUITS LAITIERS

EUROLAIT



EUROLAIT

Production de yaourts,
lait stérilisé et jus
aromatisés.

SA au capital de
900 000 000 FCFA

Z.I de VOPOUGON
01 BP 3622 Abidjan 01

Tél. : + 225 23 46 97 97
info@eurolait.ci

Filiale

Mali : EUROLAIT MALI

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



Oenophile

Vins & Spiritueux

*Votre Prestigieuse Sélection
de Grands Crus*

Plateau - Parking Froid industriel

Cel.: 07 07 30 01 • Tél.: 20 21 31 93

Tél./Fax : 20 21 88 95

Centre commercial

Cap Sud - Espace Gourmet

Tél.: 21 25 27 63

www.oenophile.ci



SITARAIL

TRANSPORT FERROVIAIRE
DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES

PARTEZ EN TOUTE SECURITE AVEC SITARAIL



DIRECTION GENERALE CÔTE D'IVOIRE

Résidence Mémanou - Bv. Clozel, 16 BP 1216 Abidjan / Plateau Tél.:(225) 20 20 80 00

Service Commercial : 20 31 20 51 / 20 31 20 52 / 20 31 20 53

Représentation nationale à Ouagadougou: Place Naba Koom - Tél.: (226) 50 31 71 38/39

Coordination des services à Bobo Dioulasso: Tél.: (226) 20 98 17 23

Service commercial Bobo Dioulasso: Tél.: (226) 20 97 28 92 28



Nouvelle Carte **VISA**

Prépayée rechargeable



Profitez d'une carte **VISA** sans compte bancaire

Rubis



5000
f cfa

Avec la nouvelle carte **VISA** prépayée **RUBIS** de la **BIAO-CI**, profitez de multiples avantages:

- Retraits d'espèces dans tous les distributeurs **BIAO-CI**, **GIM-UEMOA** et **VISA** dans le monde entier.
- Rechargement à distance de la carte **RUBIS** pour vous et vos proches.
- Achat sur Internet, ou dans les surfaces munies d'un terminal de paiement électronique (TPE).
- Paiements de salaire.

Rendez-vous dès aujourd'hui dans l'une de nos agences et découvrez toute la gamme des cartes **VISA** de la **BIAO-CI**.

INFOLINE 20 32 11 12

8-10 Avenue Joseph Anoma, Abidjan - plateau
01 BP 1274 Abidjan 01 - Tel : +225 20 20 07 20 - Fax : +225 20 20 07 00
Email : info@biao.ci - site web : www.biao.ci





Allianz Côte d'Ivoire Assurances Avec vous de A à Z

2, Bd Roume - 01 BP 1741 Abidjan 01
Tél : 20 30 40 00 / 70 - Fax : 20 30 40 01 / 71
Email : allianz.coteivoire@allianz-ci.com Site web : www.allianz-coteivoire.com

Allianz 

**« Quand tu marches, le pagne dure ;
quand tu es assis, le pagne s'use. »**



Le Plateau

Les entreprises

- 1 Sitarail
- 2 BIAO
- 3 L'Enophile
- 4 BOA
- 5 Eurofind
- 6 Allianz

Informations diverses

- A Ambassade du Liban
- B Consulat de France
- C Fondation Atef Omais



Les entreprises de Marcory

1. Citelcom

Côte d'Ivoire Télécom
Immeuble ex DCA, bd VGE
Tél. : (225) 21 23 90 00
Site web : www.citelcom.ci

2. Médiastore

Livres, informatique, musiques, DVD, cinéma, multimédia, etc.
Centre commercial Cap Sud
1^{er} étage • bd Giscard d'Estaing
Tél. : (225) 21 24 61 28

3. Les Centaures Routiers

Transporteur, tous tonnages, toutes distances.
Marcory industriel
Tél. : (225) 21 75 59 06 • Fax : 21 75 59 07
Site web : www.lescentauresroutiers.com
E-mail : centaure@afnet.net

4. Mici

Manufacture d'imprimerie et de cartonnage ivoirienne.
Rue Thomas Edison, Zone 4 C
Tél. : (225) 21 25 61 52/21 25 67 03
Fax : (225) 21 25 81 48

5. Africa Connect

Bd Valérie Giscard d'Estaing, Zone 4
Tél. : (225) 21 75 19 39
Fax : (225) 21 75 19 34



*Installation réseaux téléphonie et informatique.
Vente de solutions téléphonique professionnelle.*

6. SACRI

Matériel agricole, forestier et industriel.
Bd de Marseille, face Sivoa
Tél. : (225) 21 25 48 48/49
Fax : 21 25 49 07
E-mail : sacri@aviso.ci

7. EUCALYPTUS

Diététique, produits naturels pour votre bien-être.
Rue des Foreurs, face au Calao, Zone 3
Tél. : (225) 21 25 16 82
Cap Sud : Bd Giscard d'Estaing, Zone 4
Tél. : (225) 21 25 84 94
E-mail : eucalyptus@afnet.net

8. EMBACI

Manufacture d'emballage de Côte d'Ivoire
Rue Thomas Edison, Zone 4 C
Tél. : (225) 21 24 73 21/21 24 80 85
E-mail : embaci@aviso.ci

9. Hayat Supermarché

Ouvert tous les jours de 8h30 à 20h
Bd Giscard d'Estaing
Tél. : (225) 21 35 38 12/21 35 84 32

10. Globale protection

Bd VGE, Zone 4
Tél. : (225) 21 25 91 75
Fax : (225) 21 25 91 72
Site web : www.globaleprotection.com



Spécialisée dans la conception, la fabrication, la distribution, l'installation, la vente et la maintenance de tout système de sécurité électronique.



MANUFACTURE D'IMPRIMERIE ET DE CARTONNAGE IVOIRIENNE



UNE COMPETENCE A LA HAUTEUR DE VOTRE EXIGENCE

Rue Thomas EDISON Zone 4 C - 11 B.P. 222 Abidjan 11 - Tél.: 225 21.25.81.84 - 225 21.25.67.03
Téléfax: 225 21.25.81.48 - Email:mici@afinet.net



embaci

MANUFACTURE D'EMBALLAGE DE CÔTE D'IVOIRE



PLUS DE 30 ANS D'EXPERIENCE, A VOTRE SERVICE...

Rue Thomas EDISON Zone 4 C - 11 B.P. 2551 Abidjan 11 - Tél.: 225 21.24.73.21 - 225 21.24.80.85

Téléfax: 225 21.24.79.73 - Email:embaci@aviso.ci

Les supermarchés à aimer.



À fréquenter sans modération.

TOUT ENTENDRE
TOUT VOIR
TOUT SAVOIR



MEDIA@STORE

Centre Commercial CAP SUD
1^{er} étage • Bd Giacard d'Estaing
ABDJIAN • Tél : 21 24 61 28

Horaires d'ouverture :

Lundi au samedi : 9h - 19h30 • Dimanche et jours fériés : 10h - 19h



**LES
CENTAURES
ROUTIERS**

Transporteur depuis 1953

Certified
ISO 9001-2000

Tous tonnages - Toutes distances

Porte chars - Porte containers
Marchandises diverses - Collis spéciaux
Transport d'hydrocarbures et de gaz
(vrac ou bouteilles)

152 Tracteurs - 10 Porte-chars de 50T à 100T
2 grues et des semi remorques

BUREAUX

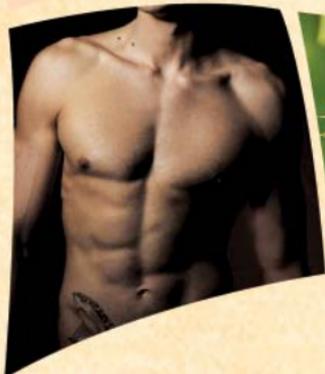
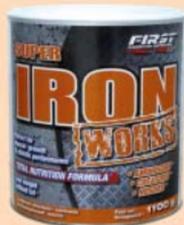
Tél.: 21 75 59 06
Fax: 21 75 59 07
E-mail: centatures@afnet.net
Marcory Industriel
01 B.P. 369 Abidjan - Côte d'Ivoire



www.lescentauresroutiers.com



Prenez soin de vous, retrouvez votre bien-être



Eucalyptus

Diététique, Produits Naturels

SILHOUETTE • EQUILIBRE ALIMENTAIRE • PUISSANCE MUSCULAIRE
• REMINERALISATION • ENERGIE • • •



• Face au Calao : Rue des Foreurs - Zone 3 - Tél./Fax. : (225) 21 25 16 82
• Cap Sud : Bd Giscard d'Estaing - Zone 4 - Tél./Fax. : (225) 21 25 84 94
01 BP 178 Abidjan 01 - Email : eucalyptus@afnet.net



Matériel Agricole, Forestier et Industriel.

STIHL® Beta Cofran

FLEXIBLES CARTRIGEN IPC Faip

Tel : 21 25 48 48/49 - Fax 21 25 49 07
sacri@aviso.ci
Bvd Marseille face SIVOA



IPR Ingervall Rand

Parker Logris

SAUER DANFOSS

Rexroth
Bosch Group



TRANCHANT ET RASSURANT

VOLLMER VIBROU

Tel : 23 46 69 02 - Fax 23 46 69 36
safir@aviso.ci
Usine et siège Yopougon

TRANS-ROULEMENTS

ROULEMENTS ET EQUIPEMENTS
DE TRANSMISSION DE PUISSANCE.

SNR

NTN



optibelt

Saba

HUTCHINSON

Tel : 21 25 11 56 - Fax: 21 25 37 21
transroulements@yahoo.fr

Carrefour des brasseurs, rue de l'Industrie

Matériel industriel, agricole et forestier - Confection de flexible, protection individuel, lubrifiant.



Specialiste en matériels pneumatique et hydrauliques, pompes, moteurs, verin, compresseurs, filtres, flexibles ...



Manufacture de lames de scies à ruban, de scies circulaires et autres outils coupants - Station d'affûtage, meules ...



Matériel de transmission de puissance - Roulements - Courroies, Flexible hydraulique.



TOUJOURS AU SERVICE DE VOS BESOINS ...

e-recharge



rechargez votre compte **Fidélis**
à partir de 1000 f

disponible dans les points de vente agréés,
les agences Côte d'Ivoire Telecom et Orange

tél : 2442
www.citelecom.ci

 **côte d'ivoire**
telecom



Marcory

Les entreprises

- 1 Citelcom
- 2 Mediastore
- 3 Les Centaures Routiers
- 4 MICI
- 5 Africa Connect
- 6 SACRI
- 7 Eucalyptus
- 8 EMBACI
- 9 Hayat Supermarché
- 10 Global protection



Les entreprises de Cocody/2 Plateaux

1. AGEF

Nous garantissons la propriété foncière en Côte d'Ivoire.

Rue J 95, Cocody, 2 Plateaux

Tél. : (225) 22 40 97 00 • Fax : (225) 22 40 61 83

Site web : www.agef.ci • E-mail : agef@agef.ci

2. PISAM

Polyclinique Internationale Sainte Marie.

Av. Joseph Biohorn

Tél. : (225) 22 48 31 31 • Fax : (225) 22 48 31 38

E-mail : info@sogemedpisam.ci

Site web : www.pisam.com

AGENCE DE GESTION FONCIERE

VENTE DE LOTS AMENAGES (VIABILISES) ET DE PARCELLES DE TERRAINS BRUTS

❖ LOTS AMENAGES

- 85 Lots à Yopougon CHU-Autoroute (près de la cité BAE) en cours d'aménagement



Contacts

22 40 97 00
05 10 05 03
05 10 09 67
02 46 55 03

- 200 lots à Anonkoua-N'Dotré (à aménager au 1^{er} trimestre 2011)

❖ PARCELLES DE TERRAINS BRUTS

- Route de Bingerville : 14 hectares
- Route d'Alépé : 42 hectares
- Anonkoua-N'Dotré : 150 hectares

N.B.: Possibilités d'acquisition de parcelles de terrains bruts à Cocody-Angré et Bingerville

"Nous garantissons la propriété foncière en Côte d'Ivoire"

Société Anonyme à Participation Financière Publique Majoritaire avec Conseil d'Administration

An Capital social de 400.000.000 F.C.F.A siège social : Abidjan, Deux Plateaux Rue J 95, B.P. V 196

Tel : 22-40-97-00 / Fax : 22-40-61-83 / e-mail : agef@agef.ci / R.C.C.M. n°CI-ABJ-1999-B-243.346 /C.C. n° 0026827 Q



3. Centre de cartographie et de télédétection /BNETD

Un partenaire sûr pour l'aménagement du territoire.

Angle avenue Jacques Aka et rue Sainte Marie

Tél. : (225) 22 48 63 68/22 44 22 04

E-mail : cct.scom.bnetd.ci • Site web : www.bnetd.ci

4. Supermarché Hayat

Rue des Jardins, 2 Plateaux

Ouvert du lundi au jeudi : 8h30-13h/15h-20h

Vendredi et samedi : 8h30-20h

Dimanche et jours fériés : 9h-13h

Tél. : 22 41 30 31



“ UN PARTENAIRE SÛR POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ”

DOMAINES DE COMPETENCE :

- Géodésie
- Topographie
- Prise de vues aériennes
- Systèmes d'information géographique
- Télédétection spatiale
- Photogrammétrie
- Rédaction cartographique

CARTE ADMINISTRATIVE



PLANS GUIDES DE VILLE



ABIDJAN-COCODY



BOUNDIALI

CARTES DEPARTEMENTALES



DALO A



YAMO USSOUKRO

CARTE ROUTIERE

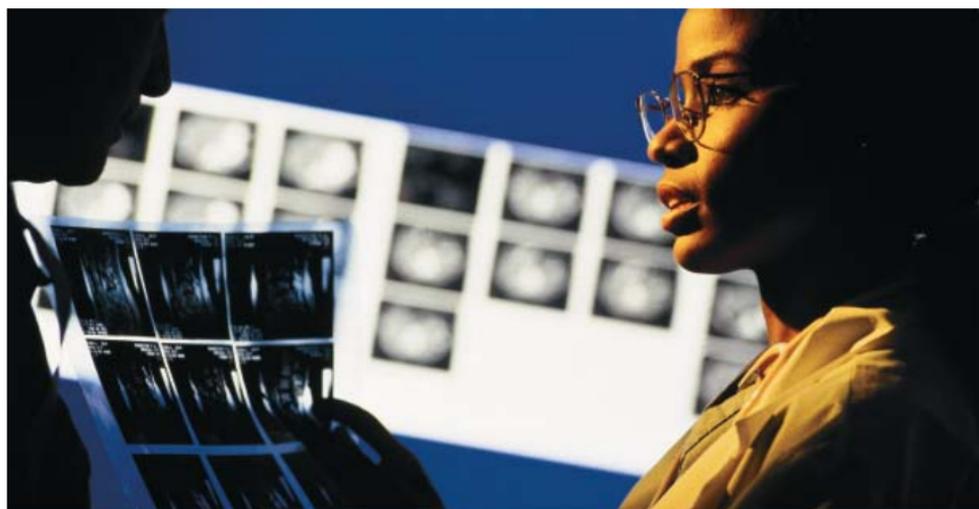


BNETD – BUREAU NATIONAL D'ETUDES TECHNIQUES ET DE DEVELOPPEMENT – BNETD

CCT – CENTRE DE CARTOGRAPHIE ET DE TELEDETECTION – CCT

Angle Avenue Jacques AKA et Rue Sainte Marie, ABIDJAN – COCODY 01 BP 3862 Abidjan 01 Section commerciale

Tél: (225) 22-48-63-68 / 22-44-22-04 Fax: (225) 22-44-28-86 Email: cct.scom@bnetd.ci Site : www.bnetd.ci

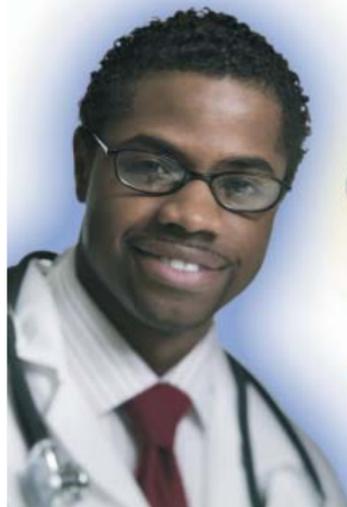


1^{ER} PÔLE MÉDICAL D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

PISAM



Polyclinique Internationale Sainte Anne-Marie



Prix d'Or de la Qualité
2002 & 2003

Un établissement d'évacuation sanitaire doté de 159 lits d'hospitalisation avec un service de consultations externes, le laboratoire BIOCSAM équipé des automates les plus récents, un service d'imagerie diagnostique de pointe avec scanner hélicoïdal, un service des urgences ouvert 24h/24.

Un plateau technique des plus modernes avec un bloc opératoire de haute sécurité, une stérilisation à la vapeur, un service de réanimation avec surveillance centralisée, des salles équipées pour la vidéo-chirurgie et la télé-médecine en partenariat avec l'hôpital Bagatelle de Bordeaux...

Plus de 50 spécialités dont la néonatalogie, la dialyse rénale, la neurochirurgie, l'orthopédie, la traumatologie, la chirurgie cardiaque à cœur ouvert et fermé sous le patronage de l'hôpital Latimone-Enfants de Marseille.

Etablissement agréé et conventionné par la Caisse des Français de l'Étranger, le State Department des USA, l'ONU et l'Union Européenne. Lauréat du Prix Ivoirien de la qualité 2002 et 2003, ainsi que du Prix Quality Crown de Londres.

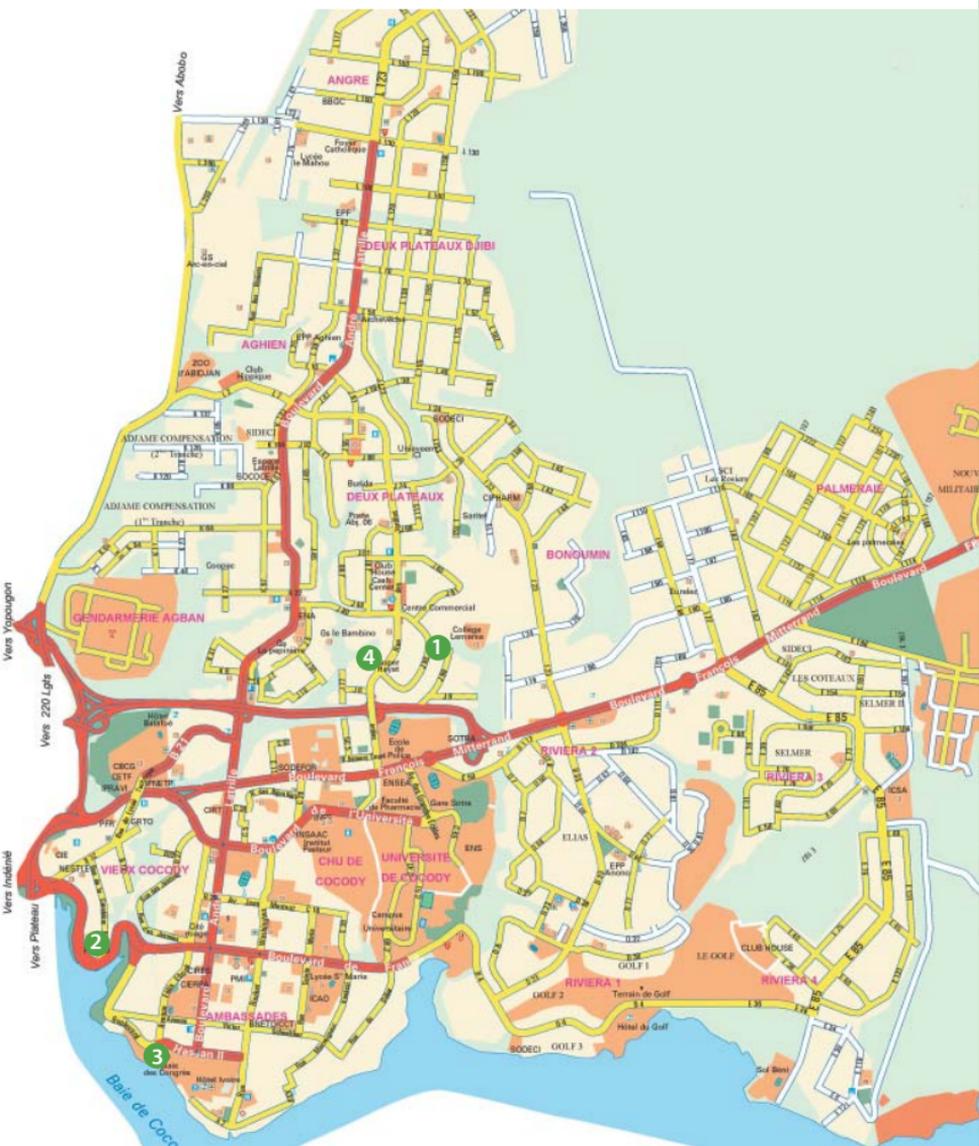


Avenue Joseph Blohorn
01 B.P. 1463 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire
Tél : (225) 22 48 31 31
Fax : (225) 22 48 31 32
(225) 22 48 31 33
info@sogemedpissam.ci
www.pissam.com

Cocody

Les entreprises

- 1 AGEF
- 2 PISAM
- 3 BNETD
- 4 Supermarché Hayat



Les entreprises de Yopougon

1. SOTACI

Société de tube d'acier et d'aluminium.

ZI de Yopougon

Tél. : (225) 23 51 54 54/21 36 13 76/21 36 00 49

Fax : (225) 21 36 25 42

Site web : www.sotaci.ci

E-mail : sotaci@sotaci.co.ci

2. SAFIR

Manufacture de lames de scies.

Zone industrielle

Tél. : 23 46 69 02

Fax : 23 46 69 36

E-mail : safir@avisoci.ci

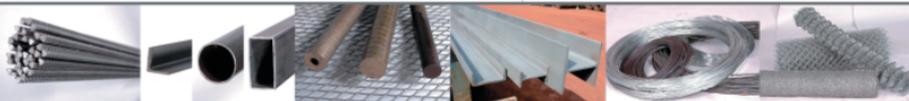


L'ACIER CERTIFIÉ

BAGUETTES DE SOUDURES SOTARC®
FÔTS MÉTALLIQUES
POINTES TIM®
PRODUITS DE TRÉFILERIE
MACHETTES & LIMES ELEPHANT®



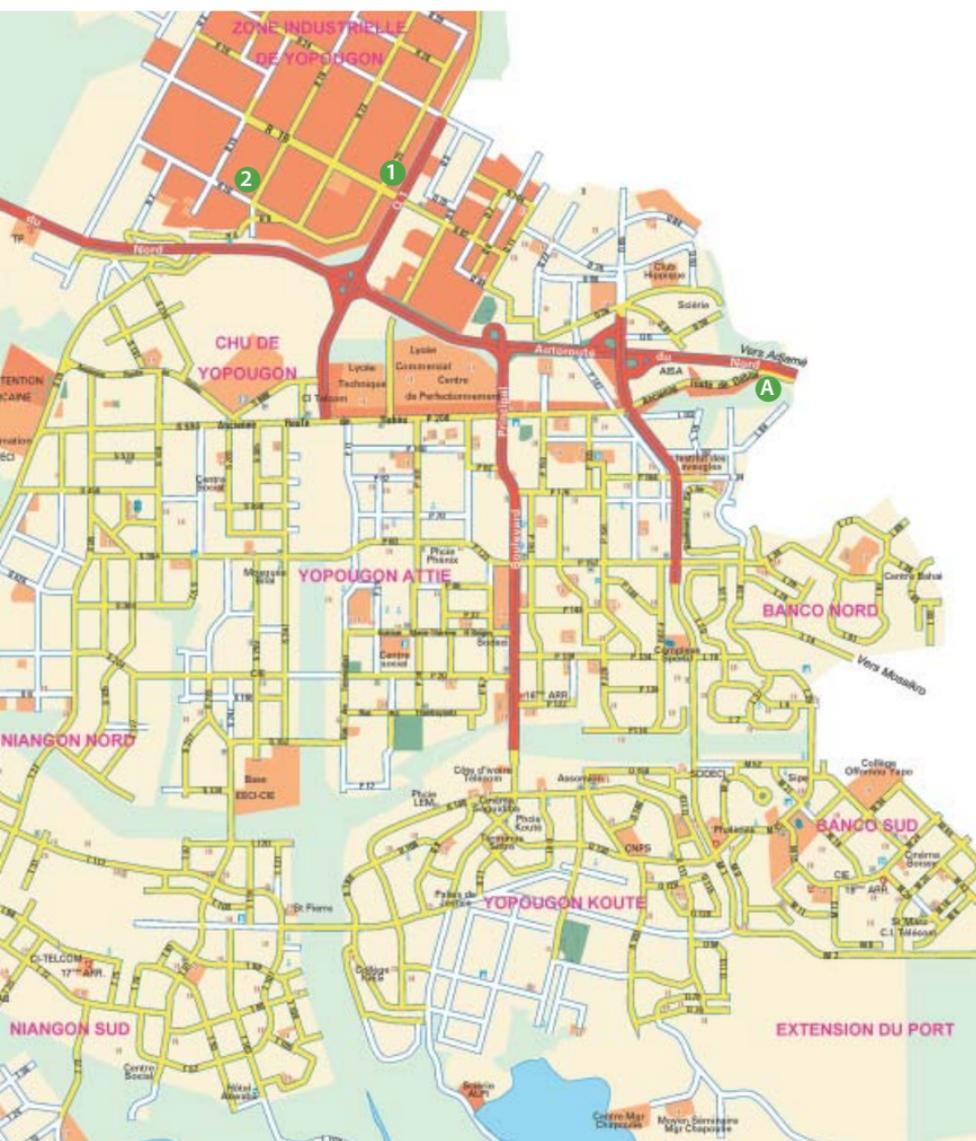
ACIERS SPÉCIAUX
FER À BETON
PRODUITS PLATS
TUBES
POUTRELLES
CORNIÈRES & FERS PLATS



SOCIÉTÉ DES TUBES D'ACIER ET D'ALUMINIUM Z.I. de Yopougon 01 BP 2747 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire
Tel : 23 51 54 54 (lignes groupées) - Fax : 23 46 69 25 / 23 46 69 28
Email : sotaci@sotaci.co.ci - Site web : www.sotaci.ci

Yopougon

- 1 SOTACI
- 2 SAFIR
- A Les fanicos (laveurs du Banco)



Les entreprises de Koumassi

1. SOTICI

Société de Transformation Industrielle
en Côte d'Ivoire.

ZI de Koumassi

Tél. : (225) 21 36 13 76/21 36 00 49

Fax : (225) 21 36 25 42

Site web : www.sotici.com

E-mail : info@sotici.com

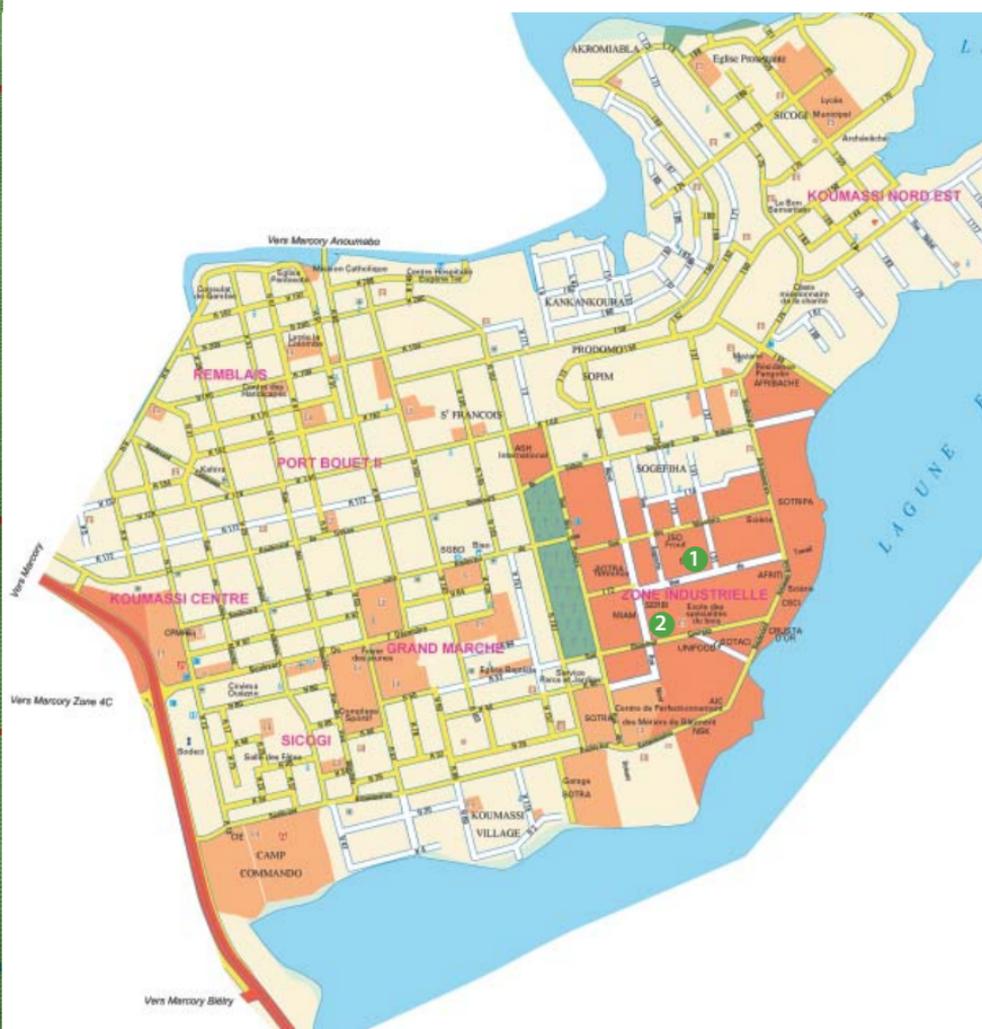
2. Franzetti

Génie civil – Ouvrage d'art – Assainissement
– Adduction d'eau.

Rue Nicot, ZI de Koumassi

Tél. : (225) 21 36 22 15/13 68 • Fax : 21 36 02 04

E-mail : fz.ci@avisoci



Une expertise qui s'étend
dans toute l'Afrique.



Chemical Engineering

- AGREMENT UEMOA
- AGREMENT CEDEAO

Avec sa capacité de production de 15000 tonnes/an qu'elle exporte vers plus de 25 pays africains, la SOTICI (Société de Transformation Industrielle en Côte d'Ivoire) est depuis 1973 le premier fabricant de tubes PVC, PE et raccords PVC en Afrique de l'ouest. Des tubes en PVC de 20 mm à 630 mm de diamètre aux tubes en polyéthylène de 20 mm à 250 mm de diamètre jusqu'aux raccords et accessoires en PVC, la SOTICI propose une gamme complète de produits, issus de son usine certifiée ISO 9001 version 2008 par l'Afnor Certification.

Accédez avec la SOTICI aux meilleures offres du marché de l'extrusion de tubes PVC et PE.

SOTICI. L'expertise, c'est ici.



SOTICI. Société de Transformation Industrielle en Côte d'Ivoire - 01 BP 178 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire
Tél. : (225) 21 36 13 76 / 21 36 00 49 - Fax : (225) 21 36 25 42 / 21 36 06 20 - E-mail : info@sotici.com - www.sotici.com

Franzetti Côte d'Ivoire est une référence du BTP en Afrique de l'Ouest de part la diversité de ses secteurs d'activités, mais également par l'envergure de ses réalisations.

La base de Koumassi de 12 440 m² d'activité regroupe le siège, les ateliers et le magasin.

La base de Yopougon étendue sur 4 000 m² sert de base logistique et d'aire de préfabrication

Une des activités de Franzetti s'opère dans les centrales thermiques telle que le coulage de 560 m³ de béton pour la turbine à gaz de Ciproel.



Franzetti opère également dans la construction de réservoirs et de bâches au sol comme le montre la construction du château d'eau de 5 000 m³ de la Djibi.



Mais également dans la pose de prises d'eau flottantes comme celle réalisée à Korogho.

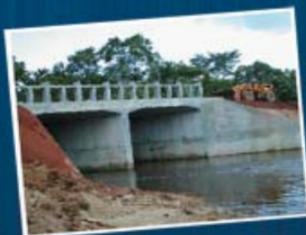


Son expertise s'étend jusqu'à la pose de réseaux tels que le pipe multiproduit de Pétroci, l'AEF de Korhogo en PEHD, Bouaké en PCV, Daloa, San Pedro et Tabou en fonte.



La force des hommes: 105 salariés permanents, jusqu'à 500 selon les chantiers.

Franzetti développe son savoir - faire dans le génie civil via la construction du palais présidentiel de Yamoussoukro et la centrale électrique Ciproel.



Son activité d'ouvrage d'art s'illustre dans la construction de dalots et ponts à poutres comme ceux réalisés dans la zone nord de Sassandra.



Une activité en plein essor avec 15 183 000 euros de chiffre d'affaire en 2009.

FRANZETTI

Génie civil - Ouvrages d'art
Assainissement - Adduction d'eau
01 BP 1724 Abidjan 01

Les entreprises de Port-Bouët

Ivoire Hélicoptère

Votre partenaire Hélicoptère en
Afrique de l'Ouest.

Aéroport Felix Houphouët-Boigny

Tél. : +225 21 27 83 81/21 58 60 14

Fax : +225 21 27 71 36

E-mail : helico@afnet.net



« Des pilotes confirmés à l'écoute de vos besoins. »



Les entreprises de Treichville

1. CARRE D'OR

L'industrie, la distribution,
la manutention et le transit.

En face du grand Moulin dans le
bâtiment GMC, Treichville
Tél. : (225) 21 21 90 00
Fax : (225) 21 21 90 16
E-mail : sdtmci@avisoci

2. Rimco Cycles

Cycles, accessoires, outillage,
pneumatiques.

9 rue du canal, Zones 3
Tél. : (225) 20 25 93 38
Fax : 21 25 93 93 39
E-mail : rimco@yeshigroup.com
Site web : yeshigroup.com

3. Rimco Motors

Commerce de véhicules et accessoires.

9 rue du Canal, Ancien Premoto, Zone 3
Tél. : (225) 20 25 93 38
Fax : 21 25 93 93 39
E-mail : rimco@yeshigroup.com
Site web : yeshigroup.com

4. Alios Finance

Crédit aux particuliers.

1 rue des Carrossiers, Zone 3
Tél. : (225) 21 21 07 07
Fax : 21 21 07 00
E-mail : www.alios-finance.com

5. SODECI

Société de distribution d'eau
de Côte d'Ivoire.

1 avenue Christiani, Zone 4
Tél. : (225) 21 35 67 09/21 24 66 19
Fax : (225) 21 23 30 06
E-mail : sodeci@sodeci.ci
Site web : www.sodeci.com



« Première entreprise de Service
Public en Afrique certifiée pour
ses activités d'eau potable ».

Notre mission : vous servir.

* Assure la production, le traitement et la Distribution d'eau potable.

* Assure l'exploitation des installations et la gestion de la clientèle.

* Assure l'exploitation et l'entretien d'ouvrages d'assainissement de la ville d'Abidjan.

* Gère l'ensemble des installations de traitement des eaux usées des dix communes d'Abidjan ainsi que les stations de Dabou et de Bingerville.

 **Hankook**
le plaisir de conduire



 **GIANT**
BICYCLES



C Y C L E S
A C C E S S O I R E S
O U T I L L A G E
P N E U M A T I Q U E S

Ta liberté a un petit prix !

RIMCO

2 roues et pneumatique



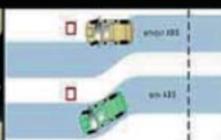
9. Rue du Canal - Zone 3 01 - BP 232 Abidjan

Tel.: 21.259.338 Fax.: 21.259.339

e-mail: rimco@yeshigroup.com  www.yeshigroup.com



HOVER



RIMCO
Motors

Great Wall 

9 Rue du Canal & Ancien PREMOTO
Zone 3 - 01 BP 230 Abidjan 01-
Tél: 21 25 93 38 - Fax: 21 25 93 39



P

arce que la vie c'est l'espérance et qu'en cette espérance nous avons foi, nous venons donner l'amour et choisir la vie pour que l'avenir nous réjouisse tous ensemble.

**CARRÉ D'OR, plus qu'un groupe,
un concept de vie.**



CRÉDIT AUX PARTICULIERS :

Pour que vos rêves deviennent réalité !

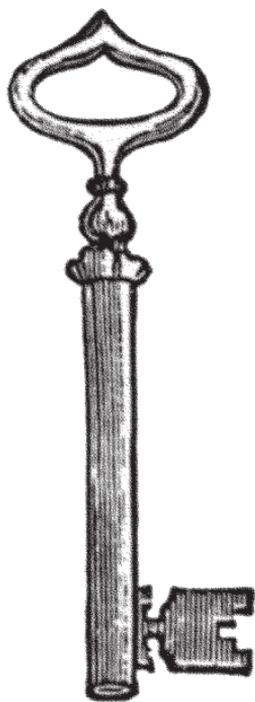
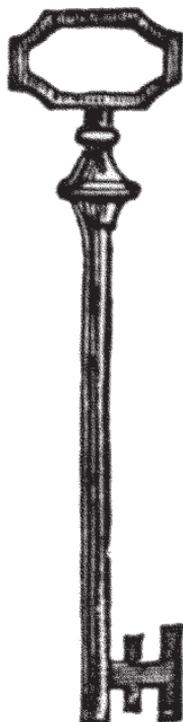
- CRÉDIT PERSONNEL
- CRÉDIT ÉQUIPEMENT
- CRÉDIT AUTO



Côte d'Ivoire - 1 rue des Carrossiers Zone 3
04 BP 27 ABIDJAN 04 - Tél. (225) 21 21 07 07
Fax (225) 21 21 07 00
email : cotedivoire@alios-finance.com
www.alios-finance.com

ALIOS
FINANCE
CÔTE D'IVOIRE

Plus proches pour aller plus loin



Treichville

- 1 Carré d'Or
- 2 Rimco Cycles
- 3 Rimco Motors
- 4 Alios Finance
- 5 Sodeci
- 6 Eucalyptus

Informations diverses

- A Le grand marché
- B Palais de la culture
- C Gare ferroviaire
- D Marché de Belleville



La femme dans l'économie ivoirienne

Les femmes représentent un peu plus de 49% de la population ivoirienne.

La loi ivoirienne ne fait aucune discrimination quant à l'accès de la jeune fille à l'école. En Côte d'Ivoire, la femme a les mêmes droits que l'homme, aussi bien au niveau de l'école qu'au niveau de l'insertion dans la vie active. Il existe quelques poches de résistance à la scolarisation de la jeune fille, notamment dans le nord du pays mais dans

l'ensemble, la sensibilisation conduite depuis de nombreuses années a permis de donner les mêmes chances aux filles qu'aux garçons. La création d'un ministère de la Femme date des premières années de l'indépendance. La mise en place d'une direction du Genre dans le dit ministère montre que le statut de la femme préoccupe au plus haut point les autorités dirigeantes de ce pays. Dans plusieurs domaines, la discrimination positive en faveur des femmes a permis leur insertion dans des secteurs-clés.

D'après les statistiques disponibles, 62% des femmes œuvrent dans le secteur primaire contre 8% dans le



Les femmes orpailleuses.

Transport de bois de chauffe de retour du champ.



Les femmes travaillent la matière première.

Les femmes pour l'insertion professionnelle.



Les femmes, éducatrices sociales.

Les femmes dans l'industrie du textile.



secteur secondaire et 30% dans le secteur tertiaire. (*Women in development network 1994*).

La femme en Côte d'Ivoire est connue pour son dynamisme économique. Elle est présente dans tous les secteurs de l'économie ivoirienne : dans l'éducation, la santé, les services.

Au niveau du commerce, elles sont aux premières loges dans le vivrier, secteur stratégique où elles se sont organisées en coopératives de production et de vente des produits alimentaires de base, pour



Propriétaire de plantations de cacaoyer.



Gérante de restaurants.



Présidente de coopérative.



Universitaire.



Les femmes commerçantes.

Vente de maïs grillé.



ravitailler tous les marchés de Côte d'Ivoire, évitant la famine au pays pendant les dix dernières années de crise. Tous les marchés Gouro d'Abidjan appartiennent ainsi à ces coopératives de femmes.

Les marchés sont dans l'ensemble un domaine privilégié des femmes : vendeuses de gros, de détail, importatrices, exportatrices de produits divers.

Dans la restauration, elles sont en grand nombre. Ainsi, la plupart des maquis et quelques restaurants sont la propriété des femmes.

Elles sont aussi actives dans le secteur informel, notamment au niveau des petits métiers. Couture, coiffure, esthétique emploient en majorité des femmes.

Même les secteurs qui traditionnellement étaient réservés aux hommes sont aujourd'hui investis par les femmes. La police, l'armée, la mécanique, etc. recrutent de plus en plus de femmes.

Les femmes, très actives dans la production vivrière.

Dans le secteur privé, à diplôme égal, les entreprises font plus confiance aux femmes aux postes de gestion financières et de marketing. Ainsi, la CIE/SODECI mène une politique affichée dans ce sens depuis plusieurs années et plusieurs entreprises lui emboîtent le pas, notamment les opérateurs de téléphonie mobile et les banques.

Les femmes créent et fabriquent des produits culinaires.





Femmes !

Femmes de Silence et de Murmure,
Femmes des Larmes et de Lutte,

Femmes du refus, de la Colère,
De l'Orage et de la Foudre,

Femmes de l'Accalmie et du Sourire,
Femmes de l'Abandon et du Mensonge,

Femmes du Rire, de la Caresse
Et des Coeurs accordés,

Femmes de la Séparation et de l'Adieu,
Je vous aimerai toujours.

Bernard DADIÉ

